MAIRIE

1 Place de l'Eglise 25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 29 août 2024

Jeudi vingt-neuf août deux mil vingt quatre à 20 h 30

<u>Date de convocation</u> : 23 août 2024 <u>Date d'affichage</u> : 5 septembre 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

<u>Présents</u>: MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absents excusés : Sylvie QUERRY

Absent non excusé:

<u>Secrétaire de séance</u> : M. Florian MILLESSE

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Christophe GUINARD, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

BOIS ET FORETS

- Etant restée invendue depuis plusieurs mois, la parcelle n°3 (645 m3) a été vendue à RHD au prix de 74.32 € / m3.
- Informations diverses:
 - Les coupes sanitaires et les coupes de chablis sont à l'étude avec l'ONF.
 - o Il est prévu de prélever les petits bois dans la parcelle n°22.
 - L'état d'assiette sera présentée à la commission communale par la gardeforestière le 2 octobre.

VOIRIE

- Une rencontre est à prévoir avec M. André QUERRY à Grandfontaine (Franche-Comté Balayage) afin d'engager une réflexion sur l'entrée et la sortie de sa parcelle suite à l'aménagement extérieur du bâtiment professionnel.
- Les panneaux de rue ont été réceptionnés, ils seront prochainement installés. Pour rappel ils ont été commandés à l'entreprise Signaux Girod pour la somme de 5 346.74 € TTC.
- La réparation de la glissière de sécurité Route de St Claude est prévue pour début septembre par l'entreprise FCE Levier (devis de 6 480 €TTC pris en charge par Groupama).
- Un arrêté municipal sera établi pour la modification de la circulation dans la cour, place de l'église: à partir du 1^{er} septembre 2024, la circulation de tous les véhicules (sauf bus) sera interdite devant l'école. Seuls les accès aux parkings seront maintenus des deux côtés de la voirie.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Suite au départ le 19 août de M. et Mme GALLOIS du logement situé au 1^{er} étage de l'ancienne école de Grandfontaine :
 - L'état des lieux a été réalisé ; le dépôt de garantie, d'un montant de 600 euros, leur sera restitué.
 - Ce même logement sera loué à partir du 1^{er} septembre au Groupement de Gendarmerie Départementale du Doubs pour un loyer mensuel de 600 euros + 60 euros de charges.
- Suite au départ le 30 juin 2022 de Mme Naomi GOGUEL du logement situé 7 rue St Claude, le conseil municipal décide de ne pas lui restituer son dépôt de garantie d'un montant de 510 euros (dégradations du même montant).
- M. Alexandre DONEY quittera son logement communal 4 place de l'église le 31 août. Il n'y aura pas de nouvelle location, les travaux de réfection des logements étant imminents.
- Dans le cadre du projet de réalisation d'une chaufferie avec réseau de chaleur pour alimenter la salle des fêtes, la mairie, le groupe scolaire et quatre logements communaux, le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer l'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre.
- Cimetière des Fournets: les travaux d'aménagement des caveaux d'urnes ont été terminés par l'entreprise BIDAL. Les acquéreurs ont fait part à la commune de leur choix. Le conseil municipal confirme donc les ventes suivantes au tarif de 583.35 € HT soit 700.00 € TTC + la concession (50 ans) au tarif de 45.00 € TTC:
 - Vente du caveau d'urnes n°9 : M. et Mme TROUILLOT Christian domiciliés 4 rue Rocapin ;
 - Vente du caveau d'urnes n°12 : M. et Mme TATTU Bernard domiciliés 19 rue des Genévriers ;
 - Vente du caveau d'urnes n°16 : M. et Mme LEGRAND Rudy domiciliés 5 rue des Genévriers.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- L'entreprise TDF demande à la commune la location d'un terrain communal (parcelle B n°583) afin d'y implanter un pylône 4G permettant l'amélioration de la couverture mobile au village du Luisans. Un accord de principe est donné par le conseil municipal pour que soient réalisées les études nécessaires. Si le projet est pertinent, la location s'élèverait à 2000 euros/an.
- Une réflexion est en cours afin d'implanter des bornes de recharge électrique sur la commune. Des parcelles doivent être proposées pour le dispositif.
- Le conseil municipal approuve à l'unanimité la nouvelle convention de mise à disposition du service urbanisme de la CCPHD, dans laquelle est ajoutée un service de police de l'urbanisme.
- Courriel de la famille BRIFFAUT (Hameau de Grandfontaine) demandant l'acquisition d'un terrain d'aisance. La commission communale passera sur place.

ENFANCE / ECOLE

 Projet d'agrandissement scolaire et périscolaire: le permis de construire déposé par le cabinet d'architectes en date du 27 mai 2024 est toujours en instruction (le délai étant de 5 mois). Des mises au point sont faites entre l'assistant à maîtrise d'ouvrage (EBOCONSULT) et le maître d'œuvre (cabinet d'architectes) concernant les plans de réhabilitation des logements.

DIVERS

- Les cyclistes de la Ronde de l'Espoir passeront sur la commune le dimanche 8 septembre. Un vin d'honneur leur sera offert à midi, place de l'église. La population est la bienvenue pour venir les encourager.
- Remerciements d'associations suite à la subvention annuelle accordée : Donneurs de sang du Val de Vennes, la Maison des Familles, Oncodoubs, les Restaurants du Cœur.
- L'employé communal sera en congés du 16 au 28 septembre.
- Demande de subvention du Téléthon.
- En juin 2025, Groupama organisera une marche solidaire. Le conseil municipal donne son accord de principe pour que cela se déroule sur la commune.
- Le conseil municipal félicite les associations et le comité des fêtes pour la très belle fête villageoise.

Vu, le Maire, Thierry COURTOIS